

COMPTE-RENDU DU CA DU 20-03-2018.

Membres du CA présents : Eric G, Jacques M, Vincent M, Michel V, Marie-Claude M, Marie VB, Mireille R.

Excusés : Bertrand H.

Bénévole présente : Françoise G.

Bougie et moment de recentrage.

Bienvenue à Mireille, nouvelle secrétaire du CA.

Rappel de ses tâches : Mise en forme et rédaction des comptes-rendus de séance, soutien ponctuel sur un dossier.

CR de la séance du 09-01-2018, corrections et acceptation.

Voir document corrigé.

Point sur les candidatures pour l'accompagnement.

Marie-Claude fait un bref bilan des dernières demandes, soit 3/4 personnes en ce début d'année. M-C et Elske ont pu constater que la majorité des appels ont été fait juste après les semaines de l'écologie et les interventions de Joseph C. et Eric G.

Elles réfléchissent actuellement à l'attitude juste pour l'accueil de ces personnes et aux questions qui peuvent se poser, comme par exemple ;

- certaines personnes habitent loin de Crest,
- d'autres ont déjà une solide approche de l'accompagnement palliatif mais ne connaissent pas le groupe et doivent trouver leur juste place en son sein.

M-C nous informe encore qu'une dame cherche une formation sur le deuil pour son association, MC l'a dirigée vers JALMALV. Eric précise qu'une formation de ce type sera bientôt proposée par ACTES, M-C va rappeler la personne pour lui en parler.

Accueil des « jeunes encore actifs »

Eric lance la réflexion. Il suggère de proposer aux « jeunes actifs » un rythme d'un accompagnement par quinzaine (et non 1/semaine) mais en insistant sur la régularité.

Un tour de table sur cette proposition permet de retenir 2 arguments importants.

- Pour le nouvel accompagnant, ce rythme risque de lui poser question car il va rendre instable et plus long son temps d'adaptation ; il devra d'une fois sur l'autre se confronter à la découverte du lieu, des équipes de soignants, des malades et ... de son stress des premières fois !
- Pour les soignants, qui font face déjà à beaucoup de changements, il faut avoir à cœur de ne pas alourdir leurs situations de travail par un turn-over encore plus grand.

Le CA en conclut que le mandat de ACTES n'est pas de répondre à des personnes qui se posent des questions par rapport à la fin de vie, mais de former des bénévoles qui accompagneront.

Il n'y aura pas un statut particulier pour les « jeunes actifs » et ACTES restera vigilant, sur la faisabilité de l'engagement du postulant, à moyen terme.

Autre question soulevée par ce mini-débat : « faut-il parler d'un engagement 1 fois par semaine ou d'un engagement 3/4 fois par mois ? » La majorité serait plutôt 1 fois par semaine avec des dérogations possibles.

Entretien en fin de saison.

Aucun membre du CA ne remet en question les 2 fonctions de MR, secrétaire et « écouteuse des accompagnants ».

Elle rencontrera donc, les membres « groupe formation » lors de leur prochaine séance pour établir avec eux, une grille d'entretien concernant les w.e. à venir.

Quelles sont les demandes de chacun en terme de formation ? La question primordiale étant la

pertinence des formations proposées par ACTES pour le grandissement de chacun.

Report du GP du 3 au 4 juillet.

OK pour tous.

Congrès SFAP.

Grâce à Bertrand, l'APICIL prend en charge les frais d'inscription (111€) des 3 personnes, Claude, Françoise, Eric.

Réunions du Conseil Général.

Eric G a participé à une des réunions du CAP et en a profité pour parler d'éventuelles conférences, comme celle donnée à Die qui pourraient être organisées par ACTES.

Ce projet a trouvé un écho très favorable auprès des participants car il s'insère dans les préoccupations actuelles touchant à la bio-éthique et la fin de vie.

La commune de Crest serait OK pour mettre gratuitement à disposition la salle Coloriage pour l'organisation d'une conférence.

Partenariat avec d'autres associations.

ACTES doit approfondir son projet de partenariat avec France Alzheimer.

Pôle formation.

Eric pense qu'il faut élargir à d'autres personnes la responsabilité de la formation initiale actuellement faite par Vincent et Eric. Il a pressenti Marie-Noëlle et Cécile.

De plus, il souhaite que ce « pôle formation » travaille aussi sur des formations à donner à l'extérieur. Une démarche est faite en ce sens auprès de l'UPVD et le projet est en cours.

Vincent pense qu'il est encore trop tôt pour élargir le tandem actuel à d'autres personnes et qu'il est important que les formateurs aient une bonne pratique dans les accompagnements.

Différents arguments sont donnés pour soutenir l'une ou l'autre des positions, mais pour le moment cette question reste en suspens.

Dans un premier temps, ACTES va mettre en place ce pôle formation (V. et E. pour le moment) et commencer à travailler sur toutes les questions qui pourraient se poser en terme d'éthique et de pédagogie.

Point sur les formations et conférences.

La collaboration avec l'équipe du film « J'ai choisi de vivre » se poursuit.

L'équipe ne souhaite pas encore faire une diffusion/présentation à un large public car elle ne se sent pas tout à fait prête. Le projet d'une soirée large public commune pour la sortie du film sera à préciser ultérieurement.

Cependant, il faut retenir : les 8 et 9 septembre à Die (si une salle est trouvée) : w.e. de formation autour de « J'ai choisi de vivre », avec projection et présentation aux bénévoles par un membre de l'équipe du film, réflexion commune, débat sur le traumatisme du deuil, etc.

Reste encore à préciser :

- Une conférence à Crest, avec J. Ceruetto et E. (dans le même schéma que celle faite aux « semaines de l'écologie » à Die). La salle Coloriage est disponible aux dates du 14 septembre et 5 ou 19 octobre.

- Le 26 octobre. Conférence de Cécile Bauly sur « la mort choisie » (sédation, suicide assisté, euthanasie) et table ronde avec des intervenants locaux.

- Les 27, 28 octobre. Cécile Bauly, formation des bénévoles à Die (si une salle est trouvée).

Mais ces 3 dates sont encore à confirmer car C.B. est très sollicitée et sa venue reste aléatoire. Si ces projets ne peuvent se faire en automne, nous reporterons en début d'année prochaine.

La formation pour les nouveaux aura lieu les 15/16 septembre.

Lettre aux élus.

E. fait une lecture à haute voix de la lettre type de la SFAP à adresser par les associations aux élus de leur région.

Divers.

Le CA engage les membres d'ACTES à signer individuellement le manifeste de la SFAP.

ACTES, en tant qu'association, ne le signera pas.

E. donne diverses informations transmises par la SFAP.

Il s'est inscrit à un groupe sur le deuil organisé par la SFAP par vidéo-conférence.

Jacques souhaite que nous reparlions prochainement des « cafés mortels » et que nous reprenions le projet.

Le groupe formation se réunira chez Marie, le 15 mai à 9h.

Le pôle formation va choisir ultérieurement une date pour se rencontrer.

Le prochain CA = le 5 juin à 18h.

MR le 25/03/2018